



Soirée commémorative du 63^e anniversaire de l'adoption de la



DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

Le Centre Victor-Lelièvre et le groupe Initiatives et Changement de la région de Québec vous offrent un espace de rencontre, d'écoute et de dialogue ayant comme thème

INITIATIVE POUR LA PAIX

Samedi le 10 décembre 2011, de 19 h 30 à 21 h 30
Centre Victor-Lelièvre, 475 boul. Victor-Lelièvre, Québec

AU PROGRAMME

REGARDER, COMPRENDRE ET HABITER NOTRE IDENTITÉ

Article 1

Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Article 2

Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. De plus, il ne sera fait aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.

Bienvenue à tous

Information s'il y a lieu : Lucie Pagé 418 623-2217